



COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Dixième session

Rome, 27-29 juin 2018

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET CALENDRIER PROVISOIRES

1. Élection du Président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur

Conformément à ses statuts, le Groupe de travail élit son Président et un ou plusieurs vice-présidents parmi les représentants des membres du Groupe de travail, au début de chaque session. Les membres du Bureau ainsi constitué exercent leurs fonctions jusqu'à la session suivante du Groupe de travail et peuvent être réélus¹. Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi désigner un rapporteur.

2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

L'ordre du jour provisoire figure dans le document portant la cote CGRFA/WG-AnGR-10/18/1. On trouvera dans le présent document des notes relatives à l'ordre du jour provisoire ainsi qu'un calendrier provisoire joint à l'annexe 1.

3. État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques

La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission), à sa seizième session ordinaire, a appelé les pays à continuer de mettre en œuvre le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (le Plan d'action mondial), afin de contribuer à la sécurité alimentaire et au développement rural durable au niveau mondial, et a demandé à la FAO de continuer à aider les pays à cet égard². Le Groupe de travail est donc invité à examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial depuis la seizième session ordinaire.

¹ CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.1 (en anglais).

² CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 45.

3.1 Examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques

Le document intitulé *Review of implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources* (examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques), portant la cote **CGRFA/WG-AnGR-10/18/2**, fait le point sur les activités menées par la FAO depuis la dernière session de la Commission, y compris l'état d'avancement de la mise au point de directives techniques, le renforcement des capacités et les formations, ainsi que l'appui technique apporté aux pays en ce qui concerne la stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Le Groupe de travail est invité à prendre note de l'examen de ses activités et à donner des indications à la Commission s'agissant de futures activités dans ce domaine.

Dans ce document, qui fait également le point sur la situation en matière de collaboration, les activités sont regroupées en fonction de leur pertinence au regard des quatre domaines prioritaires du Plan d'action mondial. On trouvera des informations plus précises dans le document intitulé *Detailed FAO progress report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources* (rapport intérimaire détaillé de la FAO sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques), publié sous la cote **CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.2**.

La Commission, à sa douzième session ordinaire, a demandé à son Groupe de travail de procéder à un examen de la situation s'agissant des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture³. Établi à partir des données et informations nationales les plus récentes sur les races d'animaux versées dans le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS), le document intitulé *Status and trends of animal genetic resources - 2018* (situation et tendances des ressources zoogénétiques - 2018), portant la cote **CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.3**, fournit tous les renseignements demandés.

La priorité stratégique 6 du Plan d'action mondial, suivant laquelle les pays sont appelés à «soutenir les systèmes de production indigènes et locaux et les systèmes de connaissance connexes, ayant de l'importance pour la conservation et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques», comprend des actions visant le développement des marchés et la création de valeur s'agissant des produits primaires. Afin d'aider les pays à apporter ce soutien, la FAO a élaboré le document intitulé *Draft guidelines on developing sustainable value chains for small-scale livestock producers* (projet de directives relatives au développement de filières durables pour les petits éleveurs), portant la cote **CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.4**, document soumis à l'examen du Groupe de travail.

La Commission, à sa seizième session ordinaire, a demandé à la FAO de se pencher sur les méthodes de repérage et d'évaluation des services écosystémiques fournis par les races d'animaux d'élevage, pour examen par le Groupe de travail à sa prochaine session. Afin de répondre à cette demande, on a élaboré, à l'intention du Groupe de travail, le document intitulé *Review of methods for identification and valuation of the ecosystem services provided by livestock breeds* (examen des méthodes de repérage et d'évaluation des services écosystémiques fournis par les races d'animaux d'élevage), publié sous la cote **CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.5**.

3.2 Mise au point du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques: État d'avancement

La Commission, à sa seizième session ordinaire, a souligné l'importance du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) en tant que centre international d'échange de ressources zoogénétiques et a pris note avec satisfaction de l'élaboration d'une version actualisée. Elle a demandé à la FAO de trouver des moyens de

³ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphes 39 et 46.

renforcer les liens entre le DAD-IS et d'autres bases de données et d'inclure des informations provenant de bases de données de banques de gènes dans les versions futures du DAD-IS⁴. Depuis la seizième session ordinaire de la Commission, la FAO a lancé la nouvelle version du DAD-IS et a commencé à prendre des mesures visant à renforcer les liens avec d'autres bases de données et à collaborer avec les pays afin de réduire la proportion de races dont la situation en matière de risque est inconnue. Ces activités sont résumées dans le *Rapport sur l'état de développement du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques* (CGRFA/WG-AnGR-10/18/3).

Une description détaillée des activités entreprises par la FAO afin de poursuivre la mise au point du DAD-IS et d'améliorer sa fonctionnalité et son efficacité figurent dans le document intitulé *Detailed analysis of the Domestic Animal Diversity Information System with focus on population data* (analyse détaillée du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques, l'accent étant mis sur les données concernant les populations), publié sous la cote **CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.6**.

La Commission, à sa seizième session ordinaire, a demandé à la FAO d'envisager la possibilité d'inclure les abeilles à miel domestiques, et éventuellement d'autres pollinisateurs, dans le DAD-IS. Afin de répondre à cette demande, la FAO a tout d'abord mené une enquête mondiale visant à mieux comprendre ce qui pourrait inciter les pays à suivre la situation des populations de pollinisateurs et quelles données pourraient être disponibles pour le DAD-IS, en termes de quantités et de types. Les résultats sont présentés dans le document *Global Survey of honeybees and other pollinators* (enquête mondiale sur les abeilles et autres pollinisateurs), portant la cote **CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.7**.

4. Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant

En 2015, la Commission s'est félicitée de l'établissement des *Éléments visant à faciliter la concrétisation au niveau national de l'accès et du partage des avantages dans les différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages)⁵. La Conférence de la FAO, à sa trente-neuvième session (juin 2015), a fait bon accueil aux Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages et a invité les Membres à prendre ceux-ci en considération et, selon qu'il conviendrait, à les utiliser.

Les Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages visent à aider les gouvernements à envisager d'élaborer, adapter ou mettre en œuvre des mesures relatives à l'accès et au partage des avantages, afin de tenir compte de l'importance des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA), de leur rôle particulier au service de la sécurité alimentaire et des spécificités des différents sous-secteurs de ces ressources, tout en se conformant, selon qu'il convient, aux instruments internationaux en matière d'accès et de partage des avantages, comme le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité) et le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (le Protocole de Nagoya) relatif à la Convention sur la diversité biologique (CDB).

À sa dernière session, la Commission «est convenue de produire des notes explicatives non prescriptives visant à illustrer et compléter, dans le cadre des *Éléments visant à faciliter la concrétisation au niveau national de l'accès et du partage des avantages dans les différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*, les caractéristiques distinctives des différents sous-secteurs des RGAA et les pratiques qui leur sont propres»⁶. La Commission a invité les membres, les observateurs et autres parties prenantes à fournir des contributions utiles à la rédaction de ces notes explicatives, notamment leur expérience pratique de la mise en œuvre, au niveau national, de mesures relatives à l'accès aux RGAA et au partage des avantages en découlant. Elle a également demandé au

⁴ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 46.

⁵ CGRFA-15/15/Rapport, alinéa i) du paragraphe 22.

⁶ CGRFA-16/17/Rapport, alinéa iii) du paragraphe 25.

Secrétariat d'organiser, en collaboration avec les secrétariats du Traité et de la CDB, un atelier international sur l'accès aux RGAA et le partage des avantages en découlant, atelier dont les résultats permettraient d'élaborer les notes explicatives.

Le document *Draft explanatory notes describing, within the context of the ABS Elements, the distinctive features of animal genetic resources for food and agriculture* (projet de notes explicatives décrivant, dans le cadre des Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages, les caractéristiques distinctives des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture), publié sous la cote **CGRFA/WG-AnGR-10/18/4**, présente brièvement les Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages, décrit en détail la pertinence des caractéristiques propres aux RGAA dans le cadre des ressources zoogénétiques et recense des domaines dans lesquels les notes explicatives pourraient aider les gouvernements à prendre en compte, dans l'élaboration, l'adaptation et la mise en œuvre des mesures relatives à l'accès et au partage des avantages, l'importance des ressources zoogénétiques, leur rôle particulier au service de la sécurité alimentaire et leurs spécificités.

Les contributions aux notes explicatives figurent dans le document intitulé *Inputs by Members and Observers on Access and Benefit-Sharing for Genetic Resources for Food and Agriculture* (contributions des membres et des observateurs sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant), portant la cote **CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.8**. Les résultats de l'atelier international susmentionné sont présentés dans le document intitulé *Outputs of the International Workshop on Access and Benefit-sharing for Genetic Resources for Food and Agriculture* (résultats de l'atelier international sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant), publié sous la cote **CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.9**. En outre, une version préliminaire du compte-rendu de l'atelier international a été mise à la disposition du Groupe de travail (document **CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.10**, en anglais).

On trouvera les résultats préliminaires d'une enquête menée auprès des correspondants nationaux de la Commission dans le document intitulé *Access and benefit-sharing for genetic resources for food and agriculture: Survey findings* (conclusions de l'enquête sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant), portant la cote **CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.11**.

5. Informations séquentielles numériques concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a créé un nouvel axe de travail sur les «informations séquentielles numériques». Elle a demandé au Secrétariat de préparer, sous réserve des ressources disponibles, une étude exploratoire de cadrage visant à recueillir des éléments factuels sur les «informations génétiques numériques» relatives aux RGAA, afin de fournir, entre autres, des informations sur la terminologie utilisée dans ce domaine, une description des acteurs concernés par les informations génétiques numériques sur les RGAA et les types d'utilisation des «informations génétiques numériques sur les RGAA», ainsi que leur portée, notamment:

1. la caractérisation;
2. la sélection et l'amélioration génétique;
3. la conservation;
4. le recensement des RGAA;

ainsi que des renseignements sur la pertinence des «informations séquentielles numériques sur les RGAA» pour la sécurité alimentaire et la nutrition, afin de faciliter l'examen par la Commission, à sa prochaine session, des incidences de l'utilisation des «informations séquentielles numériques sur les RGAA» pour la conservation et l'utilisation durable des RGAA, et notamment l'échange, l'accès et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation⁷.

⁷ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 86.

Conformément à la demande formulée par la Commission dans le document intitulé *Examen du projet d'étude exploratoire de cadrage visant à recueillir des éléments factuels sur les «informations génétiques numériques» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-AnGR-10/18/5)*, le Groupe de travail a été invité à examiner le *Projet d'étude exploratoire de cadrage visant à recueillir des éléments factuels sur les «informations génétiques numériques» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-AnGR-10/18/Inf.12)*.

6. Projet de plan de travail sur les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des microorganismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a demandé à la FAO d'élaborer un projet de plan de travail portant sur les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés, en tenant compte des opinions des membres et des observateurs, des conclusions du rapport sur *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et de toute autre information pertinente, pour examen par les groupes de travail techniques et la Commission à leurs sessions suivantes⁸.

Le document intitulé *Projet de plan de travail concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-AnGR-10/18/6)* récapitule les activités réalisées ces dix dernières années par la Commission dans le domaine des micro-organismes et des invertébrés et présente un projet de plan de travail portant sur les activités futures de la Commission dans ce domaine, en vue de son examen par le Groupe de travail.

7. Projet révisé de plan stratégique 2018-2027 de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a mis à jour les principaux résultats et étapes 2018-2027 du Programme de travail pluriannuel⁹ et elle est convenue que le Plan stratégique de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture¹⁰ adopté à sa quatorzième session ordinaire demeurerait valable pour le moment. La Commission a toutefois demandé à la Secrétaire d'inviter les membres et les observateurs à formuler, pendant la période intersessions, des observations sur le projet de Plan stratégique, et de réviser le document en tenant compte des observations reçues, des éléments pertinents de niveau international et du Cadre stratégique de la FAO.

Une version révisée du projet de Plan stratégique, tel qu'examiné par le Bureau de la Commission, figure à l'annexe I du document intitulé *Projet révisé de Plan stratégique 2018-2027 de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-AnGR-10/18/7)*, en vue de son examen par le Groupe de travail.

8. Questions diverses

9. Adoption du rapport

⁸ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 78.

⁹ CGRFA-16/17/Rapport Rev.1, annexe C.

¹⁰ CGRFA-14/13/Rapport, annexe I.

Annexe 1 Calendrier provisoire

Date et heure	Point de l'ordre du jour	Titre	Document de travail
Mercredi 27 juin 2018			
matin			
10 heures - 13 heures	1.	Élection du Président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur	
	2.	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	CGRFA/WG-AnGR-10/18/1 CGRFA/WG-AnGR-10/18/1 Add.1
	3.	État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques	
	3.1	Examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques	CGRFA/WG-AnGR-10/18/2
Mercredi 27 juin 2018			
après-midi			
15 heures - 18 heures	3.2	Mise au point du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques: État d'avancement	CGRFA/WG-AnGR-10/18/3
Jeudi 28 juin 2018			
matin			
10 heures - 13 heures	4	Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant	CGRFA/WG-AnGR-10/18/4
	5	Informations séquentielles numériques concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-AnGR-10/18/5
Jeudi 28 juin 2018			
après-midi			
15 heures - 18 heures	6	Projet de plan de travail pour les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des microorganismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-AnGR-10/18/6
	7	Projet révisé de plan stratégique 2018-2027 de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-AnGR-10/18/7
	8	Questions diverses	
Vendredi 29 juin 2018			
après-midi			
15 heures - 18 heures	9	Adoption du rapport	